

Image not found or type unknown



Retraite des assistantes maternelles

Par **hipopo2012**, le **02/11/2015** à **14:22**

bonjour
je suis assistante maternelle depuis peu et je travaille en maison d'assistantes maternelles (MAM)
j'entends souvent dire qu'une ass mat retraitée ne touche pas grand chose.
est-ce vrai ? Faut-il prévoir de cotiser en plus pour avoir une retraite correcte ?
MERCI PAR AVANCE DE VOTRE REPONSE